

2022-2023

Bilan des priorités régionales

Mauricie

présenté par la

 Table des élus de la
Mauricie

MEMBRES DE LA TABLE DES ÉLUS DE LA MAURICIE ET DU COMITÉ DE SÉLECTION

- ▶ **M. Jean-Yves St-Arnaud**
Préfet de la MRC de Maskinongé, Président
- ▶ **M. Luc Martel**
Maire de la Ville de La Tuque, Vice-président
- ▶ **M. Jean Lamarche**
Maire de la Ville de Trois-Rivières, Trésorier
- ▶ **M. Michel Angers**
Maire de la Ville de Shawinigan
- ▶ **M. Bernard Thompson**
Préfet de la MRC de Mékinac
- ▶ **M. Guy Veillette**
Préfet de la MRC des Chenaux
- ▶ **M. Constant Awashish**
Chef du Conseil de la Nation Atikamekw
- ▶ **Mme Marie-Pier Matteau**
Secrétaire et directrice générale,
Table des élus de la Mauricie

MEMBRES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ **M. Serge Berthiaume**
MRC de Maskinongé
- ▶ **M. Tommy Déziel**
Ville de La Tuque
- ▶ **M. Francis Brouillard**
IDÉ Trois-Rivières
- ▶ **M. Luc Arvisais**
Ville de Shawinigan
- ▶ **Mme Nadia Moreau**
MRC de Mékinac
- ▶ **M. Patrick Baril**
MRC des Chenaux
- ▶ **Mme Marieve Raymond**
Conseil de la Nation Atikamekw

REMERCIEMENTS

La Table des élus de la Mauricie tient à remercier les personnes suivantes et l'ensemble de leurs collaborateurs pour tout le travail accompli :

- ▶ **Mme Johanne Caron**
Développement Mauricie
- ▶ **Mme Mélanie Chandonnet**
TREM
- ▶ **M. André Lavoie**
Roulons VERT
- ▶ **Mme Mélanie Lafrenière**
Consortium en développement social
- ▶ **Mme Stéphanie Milot**
Consortium en développement social
- ▶ **Mme Nadia Moreau**
Développement Mauricie
- ▶ **Mme Joannie Bournival**
Pôle d'économie sociale de la Mauricie
- ▶ **Mme Andréanne Renaud**
PDAAM
- ▶ **Mme Lyne Rivard**
Tourisme Mauricie
- ▶ **Mme Marie-Lou Pelletier**
Culture Mauricie
- ▶ **Mme Lauréanne Daneau**
Environnement Mauricie

MISE EN CONTEXTE

En 2017, les élus de la Mauricie ont été invités à déterminer leurs priorités régionales de développement. Ces priorités, par la suite intégrées à la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, servent également à orienter l'utilisation du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Afin de déterminer des priorités prenant en compte la réalité de la région, une consultation a été réalisée auprès des élus, des agents ruraux et des acteurs socioéconomiques de la région, en août 2019, via un sondage effectué par une firme externe. Cette consultation avait pour objectif de recueillir des propositions d'ajustements aux enjeux et des pistes d'actions pour réaliser une mise à jour des priorités régionales de développement.

Par la suite, une rencontre régionale s'est déroulée le 12 septembre 2019 afin de déterminer en groupe de travail et à partir des résultats de la consultation, les actions reliées à toutes les priorités

ayant été mises de l'avant dans le cadre du sondage.

Les priorités régionales ont été adoptées par les élus de la région le 2 octobre 2019 et les chantiers suivants ont été créés afin de poursuivre le travail de réalisation.

- ▶ Attractivité, accueil et rétention
- ▶ Réussite éducative
- ▶ Mobilité intégrée
- ▶ Développement social
- ▶ Développement économique
- ▶ Économie sociale
- ▶ Agriculture et agroalimentaire
- ▶ Tourisme
- ▶ Culture
- ▶ Développement social
- ▶ Développement durable et changement climatique

Aujourd'hui, un bilan des priorités ciblées est présenté dans ce document. Il est à noter qu'il s'agit d'un résumé et que l'ensemble des actions et réalisations n'est pas mentionné dans cette présentation.

À NOTER

Les sections du bilan des priorités ont été rédigées par les partenaires.

Par respect pour le travail accompli et l'identité de chacun, aucune modification de style ou de syntaxe n'a été apportée.

01

Faire de la Mauricie une région attractive, accueillante et inclusive

OBJECTIFS

- ▶ Développer une stratégie de marketing territorial pour la Mauricie et ses territoires;
- ▶ Accompagner les entreprises pour améliorer leur attractivité et leurs pratiques relatives à la gestion des ressources humaines;
- ▶ Mettre en valeur les attraits de notre territoire (urbain et rural);
- ▶ Sensibiliser la population à la richesse de l'apport des nouveaux arrivants;
- ▶ Favoriser l'attraction, l'accueil et la rétention de nouveaux arrivants.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

DÉMOGRAPHIE

La région de la Mauricie arrive au 11^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 2001, alors qu'il était de 3,5 %. Les données provisoires indiquent que la population de la Mauricie a crû à un taux annuel moyen de 2 pour mille entre 2011 et 2016, une croissance modeste en regard de celle de l'ensemble du Québec (7,8 pour mille).

VIELLISSEMENT DE LA POPULATION

La population de la Mauricie est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. La moyenne d'âge est de 45,7 ans en 2016, comparativement à 41,9 ans pour la population québécoise. La Mauricie compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (23,5 %) que de jeunes de moins de 20 ans (17,7 %) au sein de sa population.

Source : Bulletin statistique régional, édition 2017

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Dans un contexte du vieillissement de la main-d'œuvre, les entreprises devront, à moyen terme, instaurer des mesures pour favoriser la rétention de leur personnel. Elles auront sans doute à planifier davantage leurs besoins de main-d'œuvre, à revoir l'organisation du travail pour y donner plus de flexibilité, tout en mettant l'accent sur la conciliation travail-vie personnelle, de façon à attirer les jeunes travailleurs et travailleuses.

Source : profil socioéconomique et enjeux pour la Mauricie, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

La Mauricie est l'une des rares régions où le nombre de décès surpasse celui des naissances depuis plusieurs années. Le taux de natalité est de 8,5 comparativement à 11,5 pour le taux de mortalité, pour un taux d'accroissement moyen se chiffrant à -3,0.

Source : Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel, Mauricie et l'ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2014-2018

BILAN

ÉTAT DE SITUATION

► automne 2022

Dès le démarrage du projet, en septembre 2020, malgré les multiples embûches occasionnées par la pandémie de Covid-19, plus de 80 partenaires se sont mobilisés et impliqués activement dans l'une ou l'autre des tables de travail créées afin de répondre stratégiquement aux différents objectifs et enjeux identifiés dans notre plan cadre.

Deux ans plus tard, le constat est que personne n'avait prévu que la pandémie durerait aussi longtemps, freinant ainsi toutes actions terrain, élément indispensable au déploiement d'une stratégie d'attractivité régionale. Et qu'elle aurait un impact aussi important sur la migration vers la Mauricie, ce qui allait exacerber la pénurie de



CHANTIER

► Attractivité, accueil et rétention

ORGANISME DE RÉFÉRENCE

► Développement Mauricie

logements et de places en garderie sur tous les territoires de la Mauricie. Finalement, le retour très rapide dès ce printemps à un niveau de pénurie de main-d'œuvre d'avant pandémie semble aussi avoir causé une surprise pour plusieurs.

Le focus a donc été mis sur les projets qui pouvaient être développés en mode virtuel. En 2 ans, cela se traduit par 1 021 participations à 56 rencontres de travail. Ces rencontres auront permis de déployer les projets qui pouvaient l'être et de préparer le terrain pour ceux qui pourraient l'être dès le déconfinement.

Les grands dossiers réalisés ou en cours de réalisation sont :

- portail web des partenaires (developpementmauricie.com);
- création de l'identité régionale (10/22);
- outils de communication (infolettre);
- plan de déploiement (01/23);
- activité dévoilement (22/03/23);
- plateforme Web attractivité (début 07/22, livrable 03/23);
- curation de données sur l'emploi en Mauricie;
- certification RH Mauricie;
- délégation au Salon de l'immigration (05/23);
- partenariat R-V RH Mauricie (10/22);
- attraction Mauricie;
- dossier rétention étudiante qui débutera par un sondage à large échelle.

CONSTATS

► automne 2022

Les partenaires de développement qui travaillent sur la question de l'attractivité de la région constatent que les enjeux d'accès à un logement sain et abordable rapidement, à une place en garderie ainsi que la faible disponibilité de transport régional et interrégional sont des obstacles à l'attractivité, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants en Mauricie. Mentionnons aussi l'absence de réseau cellulaire ou Internet dans certaines localités.

Ce constat fait, la pénurie de main-d'œuvre qui s'accroît de jour en jour, et ce, dans tous les secteurs économiques, combinée au besoin dans un futur proche, de près de 10 000 emplois avec la création de la zone d'innovation Shawinigan-Trois-Rivières-Bécancour nous obligent à garder le cap vers notre stratégie d'attractivité régionale. La vitalité économique de la Mauricie en dépend. La réalité terrain est que ces pénuries freinent déjà la croissance de plusieurs entreprises, les obligent à refuser des contrats ou à travailler en sous-effectifs de façon constante, ce qui à son tour rend difficile un passage vers l'automatisation ou autre innovation qui pourrait atténuer la pénurie de main-d'œuvre.

De plus, le manque de données spécifiques et à jour sur la population en emploi ou encore la population disponible, mais sans emploi, par territoire et sur les besoins des entreprises en termes de main-d'œuvre, constitue aussi un défi important.

Ainsi, pour résoudre la question de l'attractivité de la région, il est primordial que les organisations qui y travaillent puissent se consacrer à des projets structurants qui auront un impact durable au niveau de l'attractivité et du caractère inclusif de la région. Or, ces projets, souvent concertés, nécessitent un financement sur le long terme, flexible, et adaptable pour répondre en temps réel aux besoins existants et émergents. Malheureusement, les acteurs du développement

peinent à trouver de telles options de financement : soit un projet doit correspondre à un appel de projets précis, soit les délais peuvent être longs entre la présentation d'une nouvelle offre de service et son financement. Ils constatent aussi que la pérennisation des initiatives n'est pas toujours facile à financer, les programmes et opportunités financières étant souvent orientés vers la mise sur pied de solutions innovantes et non vers les conditions permettant de les pérenniser.

De plus, la pénurie de main-d'œuvre et le roulement au sein du personnel attiré aux projets fragilisent les actions mises en place et l'adhésion des acteurs. Enfin, la résistance au changement s'ajoute à ces différents freins et peut retarder les avancées dans l'atteinte des objectifs de la priorité 1.



PERSPECTIVES

Comme mentionné précédemment, la pénurie de main-d'œuvre qui s'accroît de jour en jour, et ce, dans tous les secteurs économiques de la Mauricie, combinée au besoin dans un futur proche de près de 10 000 emplois avec la création de la zone d'innovation Shawinigan-Trois-Rivières-Bécancour nous obligent à garder le cap vers une stratégie régionale qui sera attractive, accueillante et inclusive.

Considérant aussi que la Mauricie est bonne dernière du peloton québécois en ce qui concerne la création d'une identité régionale, que son taux de notoriété est présentement sous la barre des 35 %, que la Mauricie compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (2021 : 26,3 %) que de moins de 20 ans (18 %), que la difficulté à retenir les jeunes est encore une réalité et qu'une perception négative perdure à la suite des différentes fermetures d'usines, et ce, même auprès des Mauriciens et Mauriciennes, nous devons poursuivre activement le déploiement de notre stratégie d'attractivité régionale !

La création de l'identité régionale maintenant terminée, l'étape la plus importante arrive : faire connaître et rayonner la Mauricie pour ce qu'elle est vraiment. Sans minimiser le passé ou le renier, notre regard portera sur l'avenir, les multiples possibilités qu'elle offre pour y vivre, y travailler, y étudier et la visiter. Son immensité, sa beauté, sa douceur d'y vivre. Dès maintenant, les différentes stratégies d'attraction de nouveaux arrivants et de main-d'œuvre ainsi que l'ensemble de nos objectifs seront soutenus par le plan de déploiement de l'identité régionale mauricienne.

Par étape, nous nous adresserons tout d'abord à la population mauricienne afin qu'elle redécouvre la Mauricie d'un angle différent, qu'elle y découvre de multiples perspectives. Puis ensuite, certains freins ayant été atténués, nous ferons connaître la Mauricie à l'ensemble des Québécois. Par étape, en adéquation avec l'atténuation des freins par le travail des partenaires, villes et MRC, la Mauricie sera de plus en plus attractive.

02

Accompagner les citoyens sur le plan socioprofessionnel

OBJECTIFS

- ▶ Faire connaître et bonifier l'offre en éducation et en formation continue;
- ▶ Investir dans les bassins non traditionnels de main-d'œuvre (personnes vivant avec des limitations, aînés, clientèle immigrante, personnes éloignées du marché du travail);
- ▶ Adapter les programmes et les formules d'apprentissage en milieu de travail (nano-formation, formations en entreprise, formations individualisées);
- ▶ Favoriser la réussite éducative;
- ▶ Favoriser la rétention des diplômés.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

MAIN-D'ŒUVRE

La pénurie de main-d'œuvre actuelle constitue une contrainte importante au développement des entreprises et les nombreux départs à la retraite prévus n'aideront en rien la situation. Selon l'Institut du marché du travail, entre 2015 et 2019, les prévisions en besoin de main-d'œuvre pour la Mauricie se chiffraient à 25 100. Pour faire face à la rareté des travailleurs disponibles, les entreprises doivent se tourner vers des bassins non traditionnels de main-d'œuvre et renouveler leur approche en matière de recrutement. La pression s'accroît également sur le milieu scolaire par l'augmentation du recrutement d'élèves ou d'étudiants n'ayant pas terminé leur formation, ce qui peut engendrer une augmentation de l'abandon scolaire.

Source : Économie et Innovation Québec

TAUX D'EMPLOI

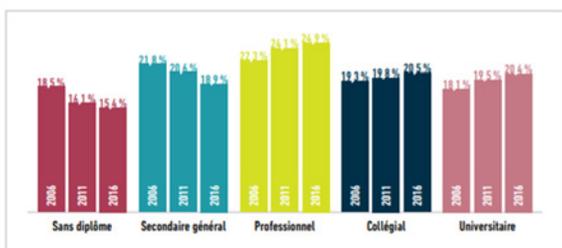
L'évolution du taux d'activité de 1998 à 2008 montre que la Mauricie demeure en dessous des taux québécois. Le taux d'emploi mauricien, depuis 1998, n'a jamais dépassé 55 % et demeure en deçà de celui du Québec.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La scolarité des personnes de 20 à 64 ans demeure similaire à celle de la population québécoise en ce qui a trait au diplôme d'études secondaires. En 2017, 14,3 % de la population de la Mauricie ne possédaient pas de diplôme et 19,3 % possédaient leurs diplômes d'études secondaires.

Source : profil socioéconomique et enjeux pour la Mauricie, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Panorama des régions 2016. & MELS

Plus haut diplôme obtenu, population de 25 à 64 ans, Mauricie, 2006, 2011 et 2016¹⁴



Source : profil socioéconomique et enjeux pour la Mauricie, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Panorama des régions 2016.

Taux de décrochage – 2013-2014	Garçons	Filles	Total
Commission scolaire Chemin-du-Roy	19,5 %	13,1 %	16,3 %
Commission scolaire de l'Énergie	19,7 %	16,6 %	18,1 %
Ensemble du Québec	17,4 %	11,0 %	14,1 %

Source : MELS

Taux de sortie sans diplôme* 2016-2017	Garçons	Filles	Total
Mauricie (réseaux public et privé)	15,6 %	11,4 %	13,4 %
Ensemble du Québec	16,3 %	10,0 %	13,1 %

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019).
Sur le site de www.cartojeunes.ca

*Le taux de sorties sans diplôme est le nom de l'indicateur utilisé pour généralement parler de « décrochage scolaire ». Le taux de sorties sans diplôme ni qualification représente la proportion des sortants du secteur jeunes au secondaire qui n'ont obtenu aucun diplôme ni qualification et ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement au Québec pour l'année suivante (formation générale des jeunes ou des adultes, formation professionnelle, programme collégial).

BILAN

ÉTAT DE SITUATION

► automne 2022

La TREM regroupe plusieurs partenaires intersectoriels concernés par l'éducation depuis 2001. Ceux-ci se concertent afin de se prononcer sur les priorités de développement en matière d'éducation dans un contexte d'harmonisation et d'intégration économique.

Plusieurs objectifs étaient ciblés dans le cadre des priorités régionales. Voici donc en bref certains éléments pour chaque objectif.

Faire connaître et bonifier l'offre en éducation et en formation continue

Parmi les réalisations importantes, nous comptons le Campus TI et l'école d'été en Intelligence artificielle. Ces différentes actions ont permis de maximiser la synergie et la collaboration entre les entreprises et les établissements de formation, permettant ainsi d'adapter toujours mieux les programmes à la réalité des emplois.

Investir dans les bassins non traditionnels de main-d'œuvre

Une entente de partenariat avec le Conseil de la Nation Atikamekw a permis de développer deux programmes d'études professionnelles de niveau secondaire (DEP) adaptés à la réalité des étudiants et étudiantes atikamekw. Aussi, dans le but de rejoindre et de faciliter l'embauche de personnes issues de bassins de main-d'œuvre non traditionnels, un programme de formation visant la clientèle vivant avec un trouble du spectre de l'autisme ou avec de l'hyperactivité a été mis sur pied. Ce sont deux réalisations importantes touchant cet objectif.

CHANTIER

► Réussite éducative

ORGANISME DE RÉFÉRENCE

► TREM

Adapter les programmes et les formules d'apprentissage en milieu de travail

Le milieu de l'enseignement a fait preuve d'une grande proactivité afin de développer une offre de formation adaptée et complémentaire. En travaillant ensemble et en impliquant les entreprises dans leur processus de co-construction, les acteurs du milieu de l'enseignement ont adapté plusieurs programmes de formation selon différentes formules pédagogiques permettant aux étudiantes et étudiants de développer des connaissances et des compétences dans des situations d'apprentissage plus fidèles à la réalité du marché du travail.

Favoriser la réussite éducative

La culture de collaboration en réussite éducative est déjà présente à l'intersectoriel depuis de nombreuses années. Dans les dernières années, les différents acteurs ont été sensibilisés à leur rôle dans la réussite éducative des jeunes et les partenaires ont développé une centaine de projets pour favoriser la réussite éducative. La mobilisation, la concertation et la collaboration sont au cœur de l'atteinte de cet objectif.

Favoriser la rétention des diplômés

Parmi les actions mises sur pied pour retenir et accueillir les diplômés dans la région, nous comptons la Vitrine TI, le soutien offert aux entreprises pour le placement de stagiaires, le travail sur le recrutement d'étudiants à l'international ainsi que le projet Attraction Mauricie et la tenue de Place aux jeunes.

CONSTATS

► automne 2022

L'enjeu de l'éducation et de la réussite éducative est de plus en plus connu et discuté. Auparavant, dans la croyance des gens, celui-ci relevait davantage du secteur scolaire. Toutefois, au cours des dernières années, plusieurs avancées ont été faites à ce sujet afin que toute la société se sente concernée dans les différentes sphères touchant le jeune. La priorité de l'éducation est donc l'affaire de tous.



Par ailleurs, les acteurs impliqués auprès des jeunes constatent que de nombreux défis sont présents actuellement.

L'augmentation de la détresse des jeunes face à leur scolarité semble avoir réellement augmenté avec l'arrivée de la pandémie de Covid-19. La baisse de motivation a été largement remarquée par les intervenants et le personnel enseignant.

La pénurie de main-d'œuvre a aussi un impact important, que ce soit sur la capacité de développer de nouvelles façons de faire dans le secteur de l'emploi pour favoriser des cultures d'enseignement continu, ou sur la capacité à offrir des services de tutorat ou de mentorat aux jeunes à risque de décrochage.

Également, les financements non récurrents, insuffisants, ou encore non existants pour soutenir les projets et actions concertés rendent les travaux sur la priorité 2 plus difficiles. Cette contrainte de financement amène souvent des bris de service ou des projets ne pouvant avoir de pérennité. De plus, certaines stratégies sont réfléchies, mais ne sont pas mises en œuvre faute de financement. Il faut donc s'assurer de mettre le financement suffisant en fonction du degré de priorité que nous donnons à l'éducation et au développement de notre relève pour le futur.

Enfin, les acteurs du milieu de l'éducation, de la santé, de l'employabilité et communautaire constatent combien la collaboration intersectorielle a été un incontournable, particulièrement en ces temps de pandémie, pour développer des actions complémentaires qui portaient comme objectif la réussite des étudiantes et étudiants de tous les âges.

► CHANTIER : RÉUSSITE ÉDUCATIVE

PERSPECTIVES

Tel que mentionné précédemment, l'enjeu de l'éducation est encore aujourd'hui un enjeu de société.

À la TREM, nous avons également la conviction que de travailler sur la diplomation et la réussite éducative des jeunes sont les clés qui permettront d'assurer le développement du plein potentiel des individus et également la vitalité socioéconomique de la région.

Tous les élèves, les étudiants ainsi que les adultes en formation ont besoin non seulement du soutien de leur établissement d'enseignement et de leur famille, mais également du support de tous les membres de la communauté.

Les efforts de collaboration doivent donc continuer. De plus, il faut avoir une vision à long terme et ne pas seulement agir dans l'urgence. Il faut pouvoir appréhender ce qui s'en vient pour arriver à réellement mettre des mesures en place qui seront structurantes. Il faut que tous les acteurs concernés par l'éducation ciblent des moyens à mettre en place pour favoriser la diplomation et la réussite éducative dans la région. Il est donc primordial de contribuer collectivement au développement économique, social, culturel et communautaire de notre région en priorisant l'éducation.

La TREM poursuivra donc son rôle de leader régional favorisant la concertation des acteurs concernés, pour faire rayonner l'éducation et ainsi contribuer au développement socioéconomique des collectivités.

03

Assurer l'occupation dynamique de l'ensemble du territoire mauricien

La priorité #3 comporte deux chantiers :

- ▶ Mobilité intégrée
- ▶ Développement social

OBJECTIFS

- ▶ Améliorer la disponibilité et la qualité des services de proximité;
- ▶ Améliorer la mobilité intra et inter territoriale;
- ▶ Favoriser une meilleure accessibilité à l'habitation;
- ▶ Rendre accessible Internet haute vitesse et le réseau cellulaire dans tous les territoires de la Mauricie;
- ▶ Valoriser et soutenir la participation citoyenne.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

SERVICES DE PROXIMITÉ

Le vieillissement de la population entraîne des enjeux liés à la mobilité et à l'accès aux services de proximité dans les petites collectivités. Il est important de conserver des services de proximité de qualité et de s'assurer que les citoyens puissent y avoir accès près de chez eux.

MOBILITÉ

L'occupation dynamique du territoire passe aussi par des services de transport actif, collectif et alternatif.

INTERNET ET RÉSEAU CELLULAIRE

La desserte Internet est de qualité inégale ou déficiente sur plusieurs portions du territoire, rendant difficile l'attraction de nouveaux résidents. L'accès à la téléphonie cellulaire est également problématique, notamment sur la route 155.

ACCESSIBILITÉ À L'HABITATION

En Mauricie, les logements construits avant les années 1960 représentent plus du tiers des constructions. Plusieurs territoires comportent entre 8 % et 10 % de logements qui nécessiteraient des réparations majeures. La valeur des propriétés est l'une des plus basses de la province. L'accès à la propriété demeure toutefois limité : avec 61,8 % de propriétaires, la Mauricie occupe le 13^e rang parmi les régions du Québec.

Source : Portrait de l'habitation en Mauricie, Consortium en développement social, 2010

PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne est la stratégie de mise en œuvre toute désignée pour améliorer une ou plusieurs problématiques sociales. Ses avantages sont nombreux : améliore l'efficacité des décisions prises, amène un niveau de citoyenneté plus actif, améliore les compétences civiques, favorise l'esprit communautaire et rencontre le sentiment d'appartenance, pour n'en nommer que quelques-uns.

Source : Consortium en développement social de la Mauricie

BILAN

ÉTAT DE SITUATION

► automne 2022

Les acteurs s'entendent pour dire qu'en encourageant l'interconnexion des réseaux, on améliore l'accès à l'emploi, aux loisirs, à l'habitation et aux études. Une meilleure accessibilité à l'ensemble du territoire favorise la participation publique et l'achalandage dans tous les secteurs : industrie, commerce, santé, organismes sociaux, communautaires, tourisme, récréatif, etc.

La mobilité est transversale. Ainsi, mis à part l'objectif relié à l'accessibilité Internet, le chantier contribue à l'atteinte des objectifs de la priorité 3 de manière directe ou indirecte :

- Améliorer la mobilité intra et inter territoriale (c'est la mission que s'est donnée l'IMIM);
- Améliorer la disponibilité et la qualité des services de proximité (une meilleure offre de transport permet de se déplacer vers les établissements de santé, pour l'emploi et/ou la formation tout en demeurant dans sa localité);
- Favoriser une meilleure accessibilité à l'habitation (indirectement, avec une meilleure offre de transport, plus d'argent disponible pour se loger);
- Favoriser et soutenir la participation citoyenne (l'IMIM souhaite impliquer les citoyens).

On constate des avancements au niveau du développement régional relié à la mobilité. La mise en place de l'instance en période de pandémie a ralenti les travaux. On est dans l'amorce et la planification, il reste la mise en œuvre. L'intérêt des acteurs est là, mais il y a un manque de vision. Certains consensus sont notables sur les investissements en transport aux échelles nationale et fédérale. Les ressources

CHANTIER

► Mobilité intégrée

ORGANISMES DE RÉFÉRENCE

► Roulons VERT et Consortium en développement social



sont présentes, les conditions sont meilleures, mais il reste encore beaucoup à faire. La lenteur des décisions fait rater des opportunités.

Le désir d'assurer la mobilité sur l'ensemble du territoire passe par une aspiration collective de mutualiser les infrastructures et de collaborer à une vision régionale. Il devenait donc nécessaire de mettre en commun les besoins et les ressources des acteurs de la Mauricie.

L'Instance de mobilité intégrée (IMI) de la Mauricie est la première et la seule instance



complètement multimodale au Québec. Elle a vu le jour en 2019. Rappelons que la création d'instances régionales de concertation est la mesure 3 du cadre d'intervention du transport collectif régional tirée de la Politique de mobilité durable 2030 du gouvernement du Québec.

L'objectif de l'instance est de travailler une vision commune pour éviter le travail en silo, assurer une cohérence de développement et maximiser les investissements de chacun.

L'IMI veut aller plus loin avec une cohérence de la gestion des déplacements sur le territoire. C'est pourquoi ce projet est multimodal. De par sa raison d'être, l'Instance en mobilité intégrée de la Mauricie est structurante, car elle permet aux principaux acteurs en mobilité de la région de se rassembler, de discuter des enjeux, mais surtout de trouver des solutions et de faire émerger des projets pour répondre aux besoins de la population. L'Instance est dotée de trois chantiers : transport collectif, adapté et covoiturage ; transport actif ; nouvelles technologies. Chacun des chantiers soutient et met en œuvre des projets afin d'améliorer la mobilité des citoyens en Mauricie.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable et les autres régions du Québec observent de près les avancements puisque la cible est de créer 10 instances régionales au Québec à très court terme. Ce qui distingue notre instance, c'est le fait de travailler d'abord autour des chantiers existants. Selon les besoins, il sera possible d'ajouter des chantiers comme un sur le financement, par exemple.

Malheureusement, la nouvelle mouture du Programme d'aide au développement du transport collectif 2022-2025 ne permet plus aux organismes de concertation de demander directement du financement. Il faut dorénavant passer par une MRC. L'existence de l'IMI est donc en péril.

CONSTATS

► automne 2022

Arrimer l'ensemble des plans réalisés par les différentes instances municipales et paramunicipales est un travail de longue haleine nécessitant l'intégration des diverses échelles décisionnelles tout en tenant compte des aspects législatifs et des coûts d'infrastructure. La collecte des données et le partage de l'information sont complexes en raison du respect de la confidentialité à assurer et du réflexe du travail en silo.

Le changement, bien que souhaitable, occasionne parfois des frictions et des peurs tant auprès des citoyens que des différentes instances impliquées. Désinformation, résistance, fausses perceptions, méconnaissance, préjugés de la part des usagers et des élus sont quelques-unes des causes de la surmultiplication des réunions et de la lenteur administrative. Les discours divergent également selon les paliers de compétences (municipal, MRC, régional, provincial). L'arrimage de chaque partie prenante (OBNL, MRC, MTQ) doit respecter les rythmes de chacun et contribue à alourdir les processus et à ralentir leur mise en œuvre.

La diversité des besoins et des ressources complexifie l'équité par rapport à l'emplacement des différents tracés et des autres structures. Les contraintes d'aménagement doivent tenir compte des législations et des infrastructures déjà existantes. Les défis logistiques imposés par le cadre bâti abondent.

Plusieurs redoutent une croissance de l'étalement urbain et des changements importants au niveau de la densité de population. De leur côté, les commerçants locaux craignent de perdre des ventes au profit des grands centres.

La pénurie de main-d'œuvre affecte évidemment ce secteur, causant des ralentissements de certains projets par manque de ressources. On

commence également à ressentir des retards dans l'approvisionnement logistique.

L'actualisation des plans, afin de prendre en compte les besoins éphémères et répondre aux exigences qui changent plus rapidement que leur mise en œuvre, est un défi considérable. Cela nécessite de consacrer de l'importance à la planification et de le faire en collaboration, bien qu'il soit tentant d'aller plus vite en s'organisant en parallèle pour passer à l'action rapidement.

Une concertation et une consultation de tous les acteurs ont été nécessaires afin de collecter les différentes visions et enjeux pour définir clairement les objectifs. S'arrimer les uns aux autres, en se basant sur ce qui existe déjà afin de s'assurer de la cohérence de nos actions, a donné lieu à différents projets pilotes explorant des idées à plus petite échelle.

Quelles leçons sont à tirer des trois dernières années en termes de développement régional en lien avec cet objectif?

- La concertation et la sensibilisation sont primordiales, car cela met la table pour aller plus loin.
- On gagne à travailler de façon intégrée. On ne travaille plus en silo.
- Les ressources disponibles (ressources financières, humaines, logistiques et/ou communicationnelles) sont insuffisantes pour répondre aux besoins des citoyens de la Mauricie.
- La récurrence des actions et de la sensibilisation est nécessaire pour avoir un développement viable.
- Les retards de versement nuisent aux possibilités de développement. On observe parfois des cassures de services. Ces retards causent également de la démotivation auprès des prestataires de services.

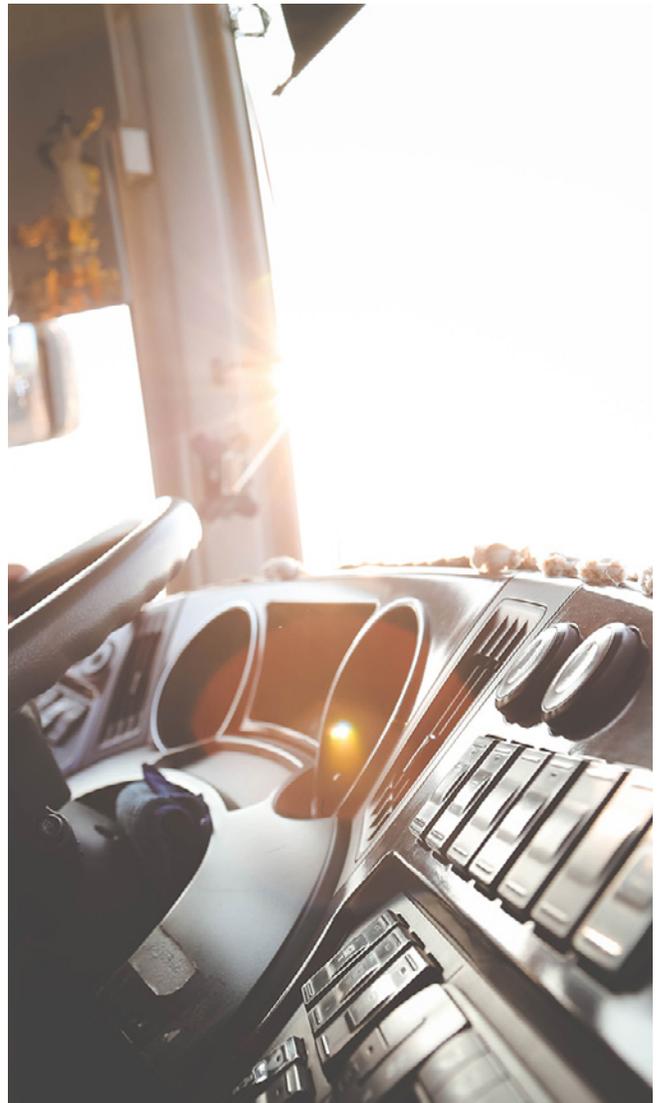
- ▶ Ne pas perdre le momentum que la pandémie a engendré.
- ▶ Il est nécessaire de démontrer de l'agilité afin de pouvoir s'adapter aux changements fréquents (entre autres ceux liés à la pandémie).
- ▶ Les territoires naturels de déplacement ne sont pas limités par les zones administratives.
- ▶ Certaines anciennes rivalités sont toujours présentes dans la région.
- ▶ Il faut tenir compte des spécificités locales.
- ▶ Souvent, le transport actif est « l'enfant oublié » de la mobilité. Pourtant, c'est le mode le plus utilisé après l'automobile.
- ▶ Il n'y a pas de consensus sur ce qu'est la mobilité, comment elle s'organise.
- ▶ Il va falloir miser sur un système de transport intelligent pour optimiser les services. C'est l'une des tendances en mobilité durable.
- ▶ Il n'y a toujours pas de vision commune.
- ▶ Le milieu et les acteurs ont encore besoin d'accompagnement.

Quels sont les nouveaux enjeux et/ou les angles morts que le bilan des priorités régionales permet de mettre en lumière quant au développement ?

- ▶ Ce qui va suivre la pandémie : la région ne s'est pas dotée d'un plan de relance concernant la mobilité.
- ▶ On oublie de considérer la mobilité dans toutes les actions. La mobilité devrait être au centre de toutes les décisions (transversal).
- ▶ Arrimer le système d'éducation avec les besoins sur le terrain pour limiter le manque de main-d'œuvre qualifiée (poursuivre les démarches d'arrimage).
- ▶ Le transport actif est souvent considéré comme un mal nécessaire, et non comme un mode de déplacement.
- ▶ Le manque de données probantes et l'uniformité des données (on ne recueille pas les données avec la même méthodologie).

De quoi les acteurs de la région doivent-ils se sentir fiers ?

- ▶ La mobilisation liée à la mise en place de l'Instance de mobilité intégrée de la Mauricie, la première région à avoir une instance multi-modale et intermodale.
- ▶ Volonté réelle d'amélioration.
- ▶ Certaines initiatives locales méritent d'être reconduites.
- ▶ La volonté d'innover dans certains secteurs, dont le tourisme.



► CHANTIER : MOBILITÉ INTÉGRÉE

PERSPECTIVES

L'IMI de la Mauricie répond à 13 objectifs spécifiques des priorités régionales. La mobilité est à la fois un enjeu et une solution aux différents enjeux régionaux. Il est donc évident que le projet s'inscrit dans une vision globale d'amélioration des conditions de vie de la région.

L'enjeu de la mobilité est donc là pour rester. Il serait nécessaire d'obtenir plus de données afin de mieux comprendre les flux de déplacement. Par la suite, il serait possible de faire un plan de mobilité régional, qui permettrait d'améliorer la mobilité à l'aide d'actions structurantes.

Il est essentiel de trouver les ressources nécessaires pour être à la hauteur de nos attentes. La création d'un fonds régional pourrait être une idée à étudier. Pour ce faire, à court terme, l'embauche d'une ressource dédiée au chantier est primordiale. Un projet FRR volet 1 devrait être travaillé à court terme avec la Table des élus de la Mauricie.

La concertation demeure au centre des actions à poser. L'abandonner risque de causer un retour en arrière.

BILAN

La disponibilité et la qualité des services de proximité

Mise en contexte

Les municipalités exercent de nouvelles responsabilités en matière de développement social et sont partenaires de la sixième entente sectorielle 2020-2024 à laquelle contribuent Centraide, le CIUSSS MCQ, MAMH, Services Québec, les MRC Des Chenaux, Maskinongé et Mékinac ainsi que les villes de La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières.

Le Consortium en développement social de la Mauricie accompagne les six comités locaux de la région. Ils mobilisent une diversité d'acteurs (communautaire, économie sociale, municipal, réseau de la santé, ministères et autres).

Les constats transversaux

L'occupation dynamique et la vitalité des territoires passent inévitablement par des liens et des services de proximité. Le maillage entre les comités locaux en développement social et le Consortium permet d'identifier les enjeux communs, distinguer les réalités territoriales, miser sur le potentiel de développement des communautés et favoriser la participation citoyenne.

L'habitation, la mobilité et la sécurité alimentaire sont priorisées dans les chantiers régionaux que nous animons. Les stratégies d'action sont modulées selon les milieux (rural, urbain et éloigné). D'autres enjeux s'ajoutent, tels que l'éducation et l'accès à Internet et au réseau cellulaire. Face au vieillissement de la population et à la rétention (attraction) des familles, les services de garde à l'enfance et de maintien à domicile sont aussi indispensables. L'atteinte des objectifs concernant l'occupation dynamique du territoire est liée à l'accessibilité des différentes ressources humaines, techniques, financières, etc. Les muni-

CHANTIER

► Développement social

ORGANISME DE RÉFÉRENCE

► Consortium en développement social de la Mauricie

(Services de proximité et occupation du territoire, participation citoyenne)

cipalités sont souvent sollicitées pour répondre aux besoins et à la qualité de vie de leur population. Déjà, les investissements gouvernementaux des paliers fédéral et provincial sont insuffisants pour répondre aux besoins (ex. : habitation et transport).

Malgré la participation active des acteurs municipaux et leurs pouvoirs en développement social, en urbanisme et en aménagement du territoire, on remarque que les capacités d'agir sont limitées, notamment celles des plus petites municipalités.

L'arrimage des politiques, mesures et programmes publics¹ a soutenu l'émergence de plusieurs initiatives sociales ancrées dans les communautés. Les investissements publics s'élèvent à plus de 6 millions de dollars en Mauricie. La confirmation de nouveaux investissements publics est attendue. Plusieurs voix s'élèvent en faveur de la consolidation des projets, du soutien aux infrastructures ainsi qu'à l'aplanissement des normes et exigences bureaucratiques.

Les initiatives soutenues proposent des solutions innovantes en misant souvent sur la participation citoyenne. Elles contribuent à la solidarité, à la vitalité des territoires et à la création d'emploi. Parmi ces initiatives se distinguent, entre autres, l'Accorderie de Mékinac, la Campagne d'achat

¹Politique de prévention de la santé, plan d'action gouvernemental inclusion économique et participation sociale, fonds région ruralité, autres

local de la MRC des Chenaux et Mobilité durable vers Shawinigan. D'autres plus spécifiques à la sécurité alimentaire et l'habitation seront identifiées aux sections dédiées.

Les perspectives transversales

- ▶ Consolider les initiatives innovantes, structurantes, à portée collective.
- ▶ Développer ou renforcer la concertation intersectorielle et les liens avec les secteurs économique, social, culturel et environnemental.
- ▶ Reconnaître les iniquités territoriales (ressources humaines, techniques et financières) et renforcer les capacités par un soutien, des mesures et des programmes adaptés.

La sécurité alimentaire

Mise en contexte

Le Consortium et la Direction de santé publique et responsabilité populationnelle mobilisent des organismes du domaine de la sécurité alimentaire, des organismes communautaires et un réseau en soutien (communautaire, institution, municipal, ministériel).

La sécurité alimentaire se définit par l'accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant à toute la population de satisfaire ses besoins nutritionnels et ses préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. C'est un déterminant social de la santé significatif en lien direct avec la disponibilité et la qualité des services de proximité.

Les divers paliers de gouvernement sont convaincus de l'importance d'y travailler. On retrouve une panoplie de mesures, politiques et programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire de nos collectivités.

Constats

En Mauricie, une importante partie de la population habite des secteurs considérés comme des déserts alimentaires. Soit l'accès à une saine alimentation est difficile, soit la distance pour y accéder se trouve dans un rayon de 1 km

en milieu urbain et 16 km en ruralité. Régionalement, l'accès aux commerces alimentaires est inégal d'un territoire (ville et MRC) à l'autre.

Pour une première fois, les journées en sécurité alimentaire édition 2021 ont été orchestrées conjointement par TIR SHV, le CIUSSS MCQ et le Consortium pour unir nos réseaux et enrichir le portrait du système alimentaire territorial (SAT).

Différents portraits territoriaux ont été amorcés pour identifier les priorités d'action. Pour certaines concertations locales, les préoccupations sont l'accessibilité alimentaire, l'inventaire (initiatives et infrastructures) et les partenaires impliqués. Il y a des concertations qui s'intéressent également à l'analyse du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation et gestion et revalorisation des matières résiduelles) incluant le transport.

La sécurité alimentaire est l'un des axes d'intervention sur lequel le pouvoir d'agir est grand dans tous les territoires. Depuis 2019, différents partenaires de la Mauricie ont priorisé l'optimisation et l'arrimage des divers leviers



financiers afin de coordonner l'action collective dans les territoires, mais il reste tant à faire. C'est un travail colossal qui n'est pas nécessairement réalisé au palier national.

Une vingtaine d'initiatives sociales et citoyennes, de types variés, ont été recensées : jardin et frigo communautaires, achat local, épicerie et serre solidaire, glanage auprès des producteurs et récupération dans les supermarchés, déshydratation d'aliments, hub alimentaire, communauté nourricière, etc.

Ces projets ont un apport important pour contrer l'insécurité alimentaire, accroître l'accès aux aliments sains, augmenter le pouvoir d'achat, réduire le gaspillage alimentaire et développer l'économie circulaire. Au palier régional, Cultive le partage et le Programme de récupération dans les supermarchés sont des initiatives exemplaires à fort impact. Il est possible d'améliorer l'accès physique et économique aux aliments sains par l'autonomie alimentaire, le renforcement du SAT.

Perspectives



- ▶ Consolider les initiatives déjà existantes axées sur les déterminants collectifs de la sécurité alimentaire afin de permettre leur viabilité.
- ▶ Concerter tous les acteurs concernés par l'alimentation, développer un nouveau modèle de gouvernance alimentaire et construire un plan d'action intégré.

Objectif 3.3 : Favoriser une meilleure accessibilité à l'habitation

Mise en contexte :

Le Consortium et la Direction de santé publique et responsabilité populationnelle mobilisent des organismes du domaine de l'habitation, des organismes communautaires et un réseau en soutien (communautaire, institution, municipal, ministériel).

La relance du comité régional en habitation s'est avérée essentielle dans un contexte de la réorganisation des offices municipaux d'habitation et la révision du programme AccèsLogis (ACL) Québec permettant la construction de nouveaux logements sociaux.

L'une des préoccupations premières a concerné l'accessibilité aux programmes publics en habitation. L'un des faits observés était que la Mauricie ne tirait pas sa juste part des programmes, notamment ACL et Allocation-Logement, considérant le bas revenu en Mauricie. Plusieurs éléments expliquent le fait que les programmes sont peu utilisés. Par exemple, le faible coût des logements (jadis), la méconnaissance des programmes, le financement inadéquat et non adapté aux réalités des régions, les contraintes administratives et réglementaires.

Constats

En Mauricie, il y a très peu de logements disponibles, notamment ceux abordables. La situation mobilise des groupes de travail dans les territoires de la région. La dernière crise du logement a eu lieu il y a 20 ans.

Selon les données comparées 2021 et 2022, le taux d'inoccupation des logements a chuté très rapidement sous le seuil d'équilibre fixé à

3 %. Trois-Rivières est passée de 1,3 % à 0,9 %, Shawinigan de 5 % à 2 % et La Tuque de 8 % à 5,5 %. Ce déséquilibre du marché locatif crée une hausse importante du coût des loyers et de l'instabilité résidentielle.

L'actualisation du portrait de l'habitation et du logement social en Mauricie en cours contient trois volets : données quantitatives, politiques publiques et vécu des personnes. Un 1^{er} rendez-vous s'est tenu en juin 2022 sous l'angle des réalités vécues par les personnes et le logement social. Un tour d'horizon des politiques publiques en habitation a également été présenté.

Parmi les programmes publics, cela bouge beaucoup. AccèsLogis (ACL) Québec a été menacé et de nouveaux programmes ont été créés. L'accélération de la construction de logements sociaux et abordables est ciblée. L'admissibilité des entreprises privées au nouveau Programme d'habitation abordable fait craindre des hausses importantes du coût des loyers à la fin de l'aide gouvernementale.

L'habitation sociale fait partie de la solution durable. Les acteurs sociaux ont de l'expertise à la mise en chantier en plus de celle liée à la gestion d'une entreprise collective, à la mobilisation du réseau de soutien et à la viabilité des projets pour un meilleur ancrage dans les communautés.

Les municipalités peuvent faire reconnaître les besoins et les réalités des régions auprès des paliers de gouvernement. Elles ont également de nouveaux leviers facilitant comme les congés de taxes, le droit de préemption, la création de fonds, etc.

Plusieurs projets innovants en logement social sont en cours en Mauricie, contribuant à la revitalisation des territoires, à l'économie locale, à l'inclusion des personnes dans les communautés et à la lutte contre la pauvreté.

L'Hébergement Adapté Supervisé (HAS) de la MRC des Chenaux est la première initiative du genre en milieu rural au Québec et prévoit la conversion de l'église à Ste-Geneviève-de-

Batiscan. Elle s'inscrit dans la trajectoire d'auto-détermination des personnes comme J'ai mon appart, à Shawinigan, ou le projet milieu de vie de la communauté autochtone, à Trois-Rivières. D'autres initiatives contribuent à la revitalisation, notamment le Centre de services communautaires du bas du Cap-de-la-Madeleine.

La question de l'abordabilité est également une préoccupation pour les ménages à revenu modeste. Sur une période très rapprochée, on constate une hausse du prix moyen des maisons unifamiliales, des condos et des logements. L'accès à la propriété risque d'être plus difficile pour les ménages, notamment les jeunes.

Perspectives

- ▶ Réclamer des investissements majeurs (Québec-Canada) dédiés à la qualité des habitations, la construction de nouveaux logements sociaux et la rénovation de ceux construits il y a des décennies passées.
- ▶ Encourager la diversification des modèles d'habitation et favoriser la densification près des services plutôt que l'étalement.
- ▶ Créer ou renforcer les incitatifs à l'achat d'une première propriété.



04

Soutenir la vitalité de l'écosystème économique

La priorité #4 comporte trois chantiers :

- ▶ Développement économique
- ▶ Économie sociale
- ▶ Agriculture et agroalimentaire

OBJECTIFS

- ▶ Améliorer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée;
- ▶ Stimuler et soutenir les opportunités d'innovation et de l'industrie 4.0, de recherche et développement et de création d'entreprise;
- ▶ Stimuler et soutenir l'entrepreneuriat, l'intrapreneuriat, le transfert d'entreprise et le repreneuriat, notamment dans les secteurs prédominants (agriculture, manufacturier, tourisme, services, foresterie, ressources naturelles, etc.);
- ▶ Assurer la pérennité et le développement des entreprises et organismes;
- ▶ Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur productivité;
- ▶ Soutenir la diversification économique;
- ▶ Proposer des modèles d'affaires alternatifs tels que l'économie sociale, l'entrepreneuriat collectif et l'économie circulaire.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE ET DIVERSITÉ ÉCONOMIQUE

Selon le profil socioéconomique établi par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), un enjeu majeur pour la région est d'améliorer la diversité industrielle. L'innovation, le développement des entreprises ainsi que l'amélioration de la diversité économique permettront une plus grande diversité des offres d'emploi et, par le fait même, aideront à l'attraction d'une main-d'œuvre qualifiée.

ENTREPRENEURIAT

Les entrepreneurs créent et développent des entreprises. Par leurs actions, ils contribuent fortement au dynamisme régional. Ils créent des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des rentrées d'argent et attirent de nouveaux venus au sein des régions.

Source : Portrait économique des régions du Québec 2017

INNOVATION

L'innovation augmente non seulement les chances de survie d'une entreprise, en plus d'aider à prospérer et à générer une augmentation des bénéfices. Elle doit être au cœur du développement des entreprises du territoire.

Source : Info entrepreneurs – Réseau entreprises Canada

RELÈVE

Il y a un manque de relève flagrant dans la gestion des entreprises. En l'absence d'une telle relève, l'avenir est sombre pour un certain nombre d'entre elles. En 2017, un peu moins d'un propriétaire majoritaire sur quatre affiche l'intention de procéder à un transfert de PME au Québec entre 2017-2022. D'ici 2020, on estime à 98 000 le nombre de départs à la retraite chez les entrepreneurs pour seulement 60 000 repreneurs potentiels². Ce manque de relève pourrait entraîner la perte de 8,2 à 12 milliards sur le PIB.

Source : Portrait du repreneuriat au Québec en 2017, Centre de transfert d'entreprises du Québec, communiqué sur la relève entrepreneuriale du Centre de transfert d'entreprises du Québec.

²Tiré de documents adoptés en 2018.

BILAN

ÉTAT DE SITUATION

► automne 2022

Le développement économique en a vu de toutes les couleurs dans les dernières années en Mauricie. Si nos entreprises ont eu de nombreux défis, le mandat de les accompagner en a représenté tout autant pour les acteurs de développement.

Le contexte dans lequel nous nous trouvons en 2019 a changé, bien que les enjeux principaux demeurent les mêmes. Ce qu'on appelait rareté de main-d'œuvre auparavant a connu un essoufflement pendant la pandémie, mais on peut officiellement dire qu'aujourd'hui, en 2022, nos employeurs font face à une réelle pénurie de main-d'œuvre, tant au niveau des professionnels que des ouvriers. L'enjeu de relève est encore très présent et la nécessité de moderniser et d'accompagner nos entreprises au niveau de l'innovation demeure un incontournable.

Cependant, nous pouvons nous féliciter et dire mission accomplie pour le travail fait au niveau de la priorité 4. La concertation et le partage d'expertise et d'informations n'ont jamais été aussi grands au niveau des acteurs économiques de l'ensemble des territoires en Mauricie. La pandémie a donné lieu à de nombreux échanges et au-delà de cet aspect, la situation des dernières années a surtout permis à de nombreuses entreprises de connaître les différents services de développement économique de leur ville ou MRC. Bref, les défis sont encore nombreux et le chantier du développement économique en est un qui se travaille de façon continue, mais les objectifs établis en 2019 sont atteints.

CHANTIER

► Développement économique

ORGANISME DE RÉFÉRENCE

► Organismes de développement économique



CONSTATS

► automne 2022

Le constat est clair au niveau du développement économique. Les enjeux sont grands et si les intervenants sont fiers du travail accompli dans les dernières années, il y a encore beaucoup de développement à faire dans chacun de nos territoires.

Nos entreprises doivent continuer de se moderniser et l'apport des organismes de deuxième ligne est toujours primordial au niveau de notre écosystème économique. Qu'on pense à Économie du Savoir Mauricie, le Créneau Machine ou encore le Pôle d'Économie sociale, pour n'en nommer que quelques-uns, mais l'ensemble de ces organisations travaillent de façon rapprochée avec les services de développement économique et l'ensemble des services offerts permet un accompagnement des entreprises à chaque étape.

L'enjeu de relève est important au Québec et cet aspect se reflète aussi sur l'ensemble de la Mauricie. Nous devons travailler à cet aspect et l'une des façons est de continuer à développer l'entrepreneuriat sous toutes ses facettes. Favoriser le désir d'entreprendre chez les jeunes, informer les adultes sur les façons de démarrer leur propre entreprise et outiller les promoteurs en démarrage.

La Mauricie possède un écosystème économique dynamique et une vitalité qui se démarque à plusieurs niveaux. Il est nécessaire de continuer à travailler tous ensemble pour la continuité et le succès de cette priorité.



▶ CHANTIER : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PERSPECTIVES

Il est indéniable que la priorité 4, soit celle de soutenir la vitalité de l'écosystème économique en Mauricie, doit demeurer et que nous devons continuer d'y mettre énergie et implication.

Comme mentionné précédemment, si les enjeux se sont modifiés et que plusieurs démarches ont été faites au cours des dernières années, les principaux défis sont toujours très présents et feront l'objet de beaucoup de travail auprès de nos entreprises. Pour n'en nommer que quelques-uns, voici les principaux points :

- ▶ Améliorer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée pour nos entreprises;
- ▶ Favoriser et stimuler l'innovation dans nos entreprises;
- ▶ Assurer la pérennité de nos entreprises, notamment en travaillant l'enjeu de relève;
- ▶ Soutenir et valoriser l'entrepreneuriat sous toutes ses formes;
- ▶ Proposer différentes façons de faire des affaires chez nous, comme le flexipreneuriat, l'économie sociale, l'économie circulaire, etc.

Beaucoup de pain sur la planche pour les prochaines années, mais surtout de nombreuses collaborations entre les acteurs de l'écosystème et la chance de travailler auprès d'entreprises et d'entrepreneurs de passion et de cœur qui contribuent à faire de notre Mauricie une région attractive et dynamique.

BILAN

ÉTAT DE SITUATION

► automne 2022

Les objectifs liés au chantier de l'économie sociale ont pour la plupart été atteints. On note plusieurs actions réalisées dans les axes suivants :

- Promotion de l'économie sociale comme modèle d'affaires et outil de développement social.
- Concertation et réseautage des acteurs.trices du secteur et des entreprises d'économie sociale.
- Soutien et développement des compétences des acteurs.trices de l'économie sociale ainsi que des gestionnaires d'entreprise d'économie sociale.

Les plans de communication déployés ont apporté un nouvel éclairage de l'économie sociale dans la communauté mauricienne et une démystification du modèle comme étant un réel modèle entrepreneurial.

Les rencontres des partenaires sur tout le territoire ont permis de mieux identifier les acteurs.trices qui accompagnent de près ou de loin les dossiers d'économie sociale et de cibler des formations pour approfondir leur connaissance.

Enfin, les collaborations avec les différents partenaires du milieu ont permis de développer une offre complète de formation collée sur les besoins en développement des compétences des entreprises d'économie sociale du territoire. Bien sûr, ces besoins sont en constante évolution et devront être revus chaque année par le biais de mécanismes de consultation.

CHANTIER

► Économie sociale

ORGANISME DE RÉFÉRENCE

► Pôle d'économie sociale



CONSTATS

► automne 2022

Les partenaires de l'écosystème sont fiers des actions réalisées pour bonifier et peaufiner l'offre d'accompagnement des entreprises d'économie sociale en Mauricie, particulièrement via les parcours d'accompagnement du LAB04 et de TRAJET, accélérateur d'impact collectif.

L'état de situation a permis de mettre en lumière la grande volonté de collaboration des actrices qui œuvrent en économie sociale, entre autres, via la création d'une table de concertation régionale. Cette collaboration a permis d'offrir une grande variété d'activités de promotion et de valorisation de ce modèle d'affaires et de mieux le faire connaître auprès du milieu.

Il faut toutefois noter que la pandémie a bouleversé certaines avancées, amenant avec elle des changements majeurs de ressources, autant du côté des partenaires de l'écosystème que des entreprises d'économie sociale. Le roulement de personnel et l'impossibilité de tenir des rencontres en présence ont malheureusement eu un impact sur la mobilisation régionale et la connaissance du modèle. Heureusement, les outils développés sont toujours d'actualité et pourront être mis à profit pour la relance. On constate d'ailleurs un grand intérêt à explorer l'économie sociale comme étant une réponse aux enjeux et défis qui ont émergé pendant la pandémie.



▶ CHANTIER : ÉCONOMIE SOCIALE

PERSPECTIVES

L'économie sociale est plus que jamais une priorité. La pandémie a mis en lumière l'importance des relations humaines et la fragilité des communautés plus vulnérables, deux éléments au centre du modèle d'affaires qu'est l'entrepreneuriat collectif. Dans une Mauricie qui fait face à différents enjeux transversaux et territoriaux (pénurie de main-d'œuvre, manque de logements, sécurité alimentaire, absence de commerces de proximité, etc.), les solutions passent par la mobilisation des collectivités et la mise en place d'actions durables dans le temps, c'est-à-dire viables économiquement, indépendantes des subventions, mais qui placent l'humain au cœur du modèle. C'est ce que fait l'économie sociale, une économie axée sur le développement durable.

L'économie sociale peut également être une courroie entre le privé et le communautaire et aurait tout à gagner à faire le pont entre les deux et influencer ces deux modèles d'organisations, sans toutefois les transformer. On peut penser à la création d'un volet marchand pour un organisme communautaire afin de lui permettre de s'assurer des revenus autonomes qui l'aident à accomplir sa mission, ou ajouter des valeurs sociales à une entreprise privée afin qu'elle participe à la vie citoyenne plutôt que de chercher uniquement le profit. Les perspectives à surveiller dans les prochaines années pour l'économie sociale :

- ▶ Explorer les volets marchands pour les organismes communautaires.
- ▶ Favoriser les rencontres improbables entre différents modèles d'affaires.
- ▶ Utiliser l'économie sociale comme réponse aux enjeux du territoire.

BILAN

ÉTAT DE SITUATION

► automne 2022

Les acteurs régionaux ont le goût de travailler ensemble, de partager et de développer le secteur bioalimentaire. À cet effet, les partenaires du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (PDAAM) ont signé une nouvelle entente sectorielle pour le développement de l'agriculture et l'agroalimentaire et ont élaboré une planification stratégique pour 2021-2024.

Entrepreneuriat

La mise sur pied de trois incubateurs pour voir naître et se solidifier les entreprises agricoles et agroalimentaires représente sans contredit un important vecteur de stimulation à l'entrepreneuriat. Ces incubateurs offrent, par leurs infrastructures et leur accompagnement, un soutien inestimable aux entrepreneurs agricoles ou agroalimentaires en démarrage.



CHANTIER

► Agriculture et agroalimentaire

ORGANISME DE RÉFÉRENCE

► PDAAM

Assurer la pérennité et le développement des entreprises et organismes

Plusieurs initiatives ont permis de faire rayonner les territoires et la diversité de produits, mais aussi de créer des maillages entre les acheteurs et les agriculteurs et transformateurs :

- les événements à saveur agroalimentaire;
- les marchés publics;
- la mise en valeur des produits régionaux via l'identifiant régional MIAM Mauricie;
- le développement de la Filière Mycologique de la Mauricie (PFNL);
- le déploiement des Petits ambassadeurs en Mauricie;
- l'embauche d'une ressource régionale dédiée à la commercialisation des produits au sein du PDAAM.

Un autre service a aussi été mis en place afin d'assurer la pérennité des entreprises agricoles. En effet, afin de prévenir la détresse psychologique chez les agriculteurs de la Mauricie, une travailleuse de rang va à la rencontre des agriculteurs de la région de façon régulière pour détecter les signes de détresse et offrir de l'aide. À titre informatif, 204 interventions se sont réalisées en Mauricie en 2019 et 160 en 2020. L'âge moyen des producteurs qui interpellent le service est de 43 ans et environ 65 % des producteurs œuvrent en production laitière.

Main-d'œuvre qualifiée et diversité économique

Afin de mettre en œuvre les Plans de développement de la zone agricole (PDZA) et soutenir le développement du milieu agroalimentaire, plusieurs territoires se sont dotés de ressources humaines dédiées à ce secteur.

Relève

Les besoins pour assurer une relève en agriculture sont encore très importants. Depuis 2015, Avenir entreprises agricoles Mauricie accompagne les producteurs agricoles dans leur réflexion concernant l'avenir de leur entreprise et les aide à élaborer un plan d'action pour atteindre leurs objectifs. Le service accompagne aussi les relèves sans ferme voulant s'établir en agriculture par le biais de L'ARTERRE. Il est à noter qu'il s'agit d'un processus qui demande beaucoup de temps d'accompagnement, car cela peut prendre quelques années pour passer d'une rencontre de réflexion à un transfert ou à une inscription dans L'ARTERRE ou à toutes autres options. Depuis les débuts du service d'Avenir en Mauricie, il y a eu 122 plans de transfert, dont 49 ont eu une rencontre de réflexion auparavant. Cela représente 40 % des entreprises en transfert qui sont passées par le service et dont leur réflexion a abouti à un transfert. Finalement, depuis le début des banques (ARTERRE) en novembre 2016, il y a eu 115 aspirants rencontrés, ce qui a permis 53 maillages initiés et 33 conclus.



CONSTATS

► automne 2022

Main-d'œuvre qualifiée et diversité économique

La Mauricie a de grands besoins au niveau de la main-d'œuvre, ce qui constitue un frein au développement de projets et des entreprises et peut mettre en péril la pérennité de celles-ci. Plusieurs outils, formations et programmes sont destinés au secteur agroalimentaire et l'offre de formation s'adapte aux besoins régionaux. Il reste toutefois un travail à faire au niveau de l'attractivité et du maintien en emploi, de même qu'au niveau de la robotisation, des services d'accompagnement d'entreprises et de la mutualisation des services.

Assurer la pérennité et le développement des entreprises et organismes

Comme mentionné dans l'état de situation, les services psychosociaux de première ligne offerts par la travailleuse de rang favorisent l'amélioration du bien-être des familles agricoles de notre région. Celle-ci permet aussi de sensibiliser les différents partenaires agricoles et de la santé à l'importance des interventions spécifiques à la population agricole. Ce sont 138 producteurs qui ont fait une demande d'intervention pour la première fois en 2019 et 2020.

Bien que certains projets, dont l'Agroalimentaire s'invite à l'école (AgrÉcoles), participent à une meilleure compréhension du milieu agricole et agroalimentaire, des efforts doivent être mis pour mieux faire connaître ce secteur, le valoriser et reconnaître son importance.

On peut aussi noter un manque de réseau structuré, autant vers la clientèle que pour les producteurs entre eux, et ce, tant au niveau de l'approvisionnement, de la distribution, de l'entreposage que du déploiement. De plus, il faut envisager des perspectives de diversification des cultures et de développement de filières pouvant amener des retombées pour la région qui nécessitent financement et accompagnement.

Bien qu'il y ait un intérêt marqué pour l'agrotourisme et le tourisme gourmand, ce secteur appelle à une meilleure structuration, à du développement et à de l'accompagnement.

Les entreprises du secteur bioalimentaire vont devoir s'adapter significativement face aux divers enjeux environnementaux et attentes sociétales. Pour ce faire celles-ci nécessiteront un accompagnement professionnel et financier.

Financement

Bien que l'accès au financement demeure un grand enjeu pour soutenir le développement et la pérennité du secteur bioalimentaire, diverses subventions ont été rendues disponibles en Mauricie pour soutenir autant des projets d'entreprises individuelles (ex. Réseau Agriconseils) que des projets collectifs structurants, notamment via le PDAAM, le MAPAQ, le MAMH, les MRC et les villes. Il existe toutefois certains défis au niveau du financement, tels que la courte durée et la non-récurrence de certains financements, qui compliquent grandement le maintien des avancées et des personnes-ressources en place. La vulnérabilité aux aléas climatiques et aux sursauts des marchés rend la réalisation des projets difficilement prévisible et le respect des délais n'est pas toujours réaliste face aux divers imprévus.

D'autre part, il semble difficile pour les entreprises, qui ont de petites productions ou dont les productions sont émergentes, d'obtenir du financement. En effet, celles-ci se retrouvent souvent prises entre deux programmes de subvention et ne remplissent pas les critères pour l'un ou l'autre des programmes. Enfin, l'obtention d'un soutien financier requiert un travail administratif important et les documents à fournir peuvent devenir un frein pour les entreprises agricoles ou agroalimentaires.

▶ CHANTIER : AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

PERSPECTIVES

- ▶ Maximiser les liens avec le tourisme (agrotourisme et tourisme gourmand), le développement social (saine alimentation pour tous...), le transport (distribution et approvisionnement des produits), l'éducation (formation, réussite éducative, valorisation du métier, diffusion d'information) et l'environnement;
- ▶ Développer des liens avec le Conseil des nations Atikamekw et le savoir-faire Atikamekw;
- ▶ Soutenir le développement de l'industrie au niveau de la transformation via le développement de *hubs* agroalimentaires et autres initiatives privées;
- ▶ Développer l'agrotourisme et le tourisme gourmand via des projets concertés, tels que l'identité culinaire, le développement de circuits, le soutien à la filière mycologique de la Mauricie pour le développement des Produits forestiers non ligneux;
- ▶ Soutenir la relève agricole sous toutes ses formes;
- ▶ Développer des opportunités de mutualisation de toutes sortes (ex. : main-d'œuvre, installation...);
- ▶ Diversification des productions, de la main-d'œuvre et des modèles d'affaires (ex. : agriculture urbaine);
- ▶ Mise en valeur des produits régionaux, développement de nouveaux marchés et maillage avec les différents partenaires de l'industrie;
- ▶ Mise en valeur des métiers agricoles;
- ▶ Développer les systèmes alimentaires durables (ex. contrer le gaspillage alimentaire, autonomie alimentaire);
- ▶ S'adapter aux divers changements climatiques (ex.: régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives, eau potable...);
- ▶ Consolider certains projets collectifs mis en place dans les dernières années.

05

Favoriser la qualité de vie et le bien-être de la population

La priorité #5 comporte trois chantiers :

- ▶ Développement social
- ▶ Tourisme
- ▶ Culture

OBJECTIFS

- ▶ Développer et promouvoir l'offre touristique, culturelle et récréative;
- ▶ Soutenir la mise en œuvre des plans d'action locaux et régionaux touchant le bien-être des populations;
- ▶ Agir pour la réduction des inégalités sociales;
- ▶ Soutenir les initiatives offrant des services répondant aux besoins de base de la population (alimentation, logement, mobilité, etc.);
- ▶ Assurer un accès équitable, par un accompagnement adapté, vers les services répondant aux besoins de base.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS

L'offre touristique, culturelle et récréative soutient le développement social et économique des collectivités. Cette offre contribue également au développement citoyen et créatif des individus, tout en aidant à développer le sentiment d'appartenance fort à leur communauté grâce à l'image positive et l'identité régionale qu'elle permet de créer.

Des études prouvent qu'un sentiment d'appartenance fort à une communauté ainsi que des liens de proximité satisfaisants ont un réel impact sur la santé de la population. Les individus se portent mieux ou se remettent mieux de certains problèmes de santé dans les quartiers où les réseaux sociaux locaux et le soutien communautaire sont importants.

Source : Réseau québécois villes et villages en santé

INÉGALITÉS SOCIALES

Parmi les six territoires (MRC et villes) constituant la Mauricie, trois d'entre eux affichent des proportions de population défavorisée beaucoup plus élevées que la moyenne provinciale. Ainsi, au sein des MRC de Mékinac et de Maskinongé et sur le territoire de l'agglomération de La Tuque, plus de la moitié de la population vit dans le quintile le plus défavorisé à l'échelle provinciale.

La Mauricie est la deuxième région ayant l'indice de défavorisation combinée (matérielle et sociale), le plus élevé au Québec en 2011, soit 29 %, comparativement à 19,9 % pour l'ensemble du Québec.

Source : Positionnement de la région et des territoires de centres locaux d'emploi d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2011 (Pampalon, Raymond 2003)

BILAN

ÉTAT DE SITUATION

► automne 2022

Dans le cadre du plan d'action gouvernemental sur l'inclusion économique et de la participation sociale (PAGIÉPS), le Consortium en développement social de la Mauricie a eu le mandat de l'Alliance pour la solidarité (2018-2023) grâce au soutien des comités locaux représentant les six territoires de villes et MRC. Ce plan d'action découle d'une loi sur la pauvreté adoptée en 1998. Les principales responsabilités associées ont été et sont l'élaboration du plan de travail, incluant les priorités régionales et la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

Au cours de 2019, les deux rendez-vous organisés ont mobilisé plus de 110 acteurs et actrices sociaux en provenance de différents secteurs et domaines d'intervention. L'un portait sur les enjeux sociaux à l'échelle des territoires et l'autre sur la priorisation sous l'angle de la pauvreté. Parmi les enjeux prioritaires, le logement, la sécurité alimentaire, la mobilité et d'autres, tels que l'éducation, l'accès à l'emploi, la revitalisation et la participation citoyenne.

En mars 2022, les 5 735 682 \$ disponibles par le FQIS ont été engagés pour la Mauricie, soutenant ou bonifiant 35 initiatives et contribuant à l'ajout de ressources humaines dans les organismes. D'autres mesures et programmes sont inclus dans le PAGIÉPS, dont le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ), qui est responsable de la mesure sur l'accès physique et économique aux aliments sains. Sans ces soutiens financiers, ces initiatives ayant à la fois un impact significatif pour contrer la lutte à

CHANTIER

► Développement social

ORGANISME DE RÉFÉRENCE

► Consortium en développement social

la pauvreté et contribuant également à la vitalité des territoires n'auraient probablement pas vu le jour.

Néanmoins, les exigences (analyse différenciée selon les sexes et intersectionnalité, participation des personnes en situation de pauvreté) et les redditions de comptes (cibles, indicateurs, livrables) sont souvent difficiles, lourdes et non ajustées pour les projets de plus petite envergure. Certains organismes ont recours au financement par projet parce que le financement à la mission de base est insuffisant.

Des avancées sur l'arrimage des mesures, des fonds et des outils communs (formulaires et redditions de comptes) ont été appréciées des organismes porteurs d'initiatives, de même que les expériences de soutien organisées par des partenaires et offertes aux organismes volontaires, comme l'espace propulsion et la formation-accompagnement-transfert.

La veille sur les inégalités sociales pendant la pandémie, le portrait de l'habitation, du logement social et communautaire, l'étude sur le parcours des personnes utilisatrices des distributions alimentaires, ainsi que l'étude sur l'accès à l'emploi des femmes, sont des initiatives réalisées ou en cours qui ont favorisé une meilleure connaissance des réalités vécues et des besoins et accru la préoccupation pour les populations plus vulnérables.

CONSTATS

► automne 2022

Les acteurs et actrices du développement social constatent combien les groupes de population vulnérables ont vu leur situation s'aggraver durant la pandémie et la crise du logement. Les besoins pour soulager les problématiques liées à la pauvreté, l'isolement et la santé mentale sont de plus en plus criants.

On constate que les groupes de population les plus durement touchés sont souvent les mêmes (femmes, autochtones, personnes âgées, immigrantes et/ou racisées, ayant un handicap ou des besoins particuliers). Déjà, avant les crises, on observait que la Mauricie était l'une des régions du Québec les plus pauvres. Les écarts de revenus sont de plus en plus significatifs. Des études récentes auprès des populations vulnérables ont relevé des revenus de 20 000 \$ et moins.



L'utilisation des banques alimentaires a explosé et les personnes utilisatrices sont en état d'insécurité alimentaire sévère. Le bilan faim est alarmant : 26 500 personnes aidées chaque mois dont 7 815 enfants (2021-2022). On signale que le nombre de personnes aidées vivant seules, des travailleurs et travailleuses à faible revenu et des étudiants et étudiantes augmente de façon marquée.

La crise du logement touche les populations plus vulnérables qui n'ont pas d'alternative quant au choix de leur logement. Les familles autochtones,

immigrantes et/ou racisées et nombreuses sont victimes de discrimination. S'ajoutent à ces tristes constats des réalités qui passent sous le radar : celles des personnes en chambre, des aînées incapables d'assumer les coûts des résidences, des personnes en transition, des femmes en situation d'itinérance (visible ou invisible).

Le cumul des difficultés à trouver un logement abordable, convenable et culturellement sécurisant et l'insécurité alimentaire peuvent entraîner des risques à la santé physique et/ou mentale. L'accès au transport est également problématique. L'inflation (logement, alimentation, transport) fragilise également les ménages à modeste revenu à risque de basculer sous le seuil de pauvreté. Le développement social n'est pas uniquement de la lutte contre la pauvreté mais les contextes actuels sont préoccupants.

Les organismes de première ligne sont essoufflés face aux besoins criants, la perte d'employés.es et de bénévoles expérimentés qui augmentent. Une majoration du financement dédié à la mission de base des organismes communautaires est incontournable afin d'offrir de meilleures conditions de travail, de renforcer les nouvelles pratiques et consolider des initiatives innovantes.

Les approches de proximité et de type « milieu de vie » comptent parmi les stratégies gagnantes pour créer le lien de confiance et mieux accompagner les populations plus vulnérables dans leur trajectoire. Des initiatives sont à connaître et des pratiques à transférer. Par exemple : École citoyenne, Potentiel RH, Logis-aide, Fab lab Atikamekw, Centrale alimentaire, Nourrir, agir et se développer, ... Les acteurs du développement social constatent aujourd'hui une plus grande ouverture, une plus grande diversité et inclusion au sein des concertations. Ils observent aussi l'augmentation des partenariats entre les différents acteurs et actrices de la région pour mettre à profit un réseau de soutien.

▶ CHANTIER : DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PERSPECTIVES

- ▶ Agir ensemble pour la réduction des inégalités sociales, favoriser l'inclusion (économique, culturelle, sociale) et assurer un accès équitable aux services offerts à la population.
- ▶ Soutenir la mise en œuvre des plans d'action régionaux et locaux touchant le bien-être des populations, la participation citoyenne et consolider les initiatives structurantes (avant d'en créer de nouvelles).
- ▶ Rehausser le financement à la mission des organismes, soutenir l'intervention communautaire et social, solliciter l'engagement gouvernemental.

BILAN

ÉTAT DE SITUATION

► automne 2022

Tourisme Mauricie ainsi que les six territoires de la Mauricie possèdent un plan de développement régional et territorial afin d'assurer le développement du tourisme en Mauricie. Celui-ci est mis à jour et réalisé en concertation avec les territoires. De la promotion est réalisée par les différents organismes touristiques présents sur les six territoires de la Mauricie. Tourisme Mauricie effectue également de la promotion intra-Québec et hors-Québec. Un plan d'actions promotionnelles est mis en place par l'organisation pour la promotion touristique permettant l'attractivité de notre territoire.

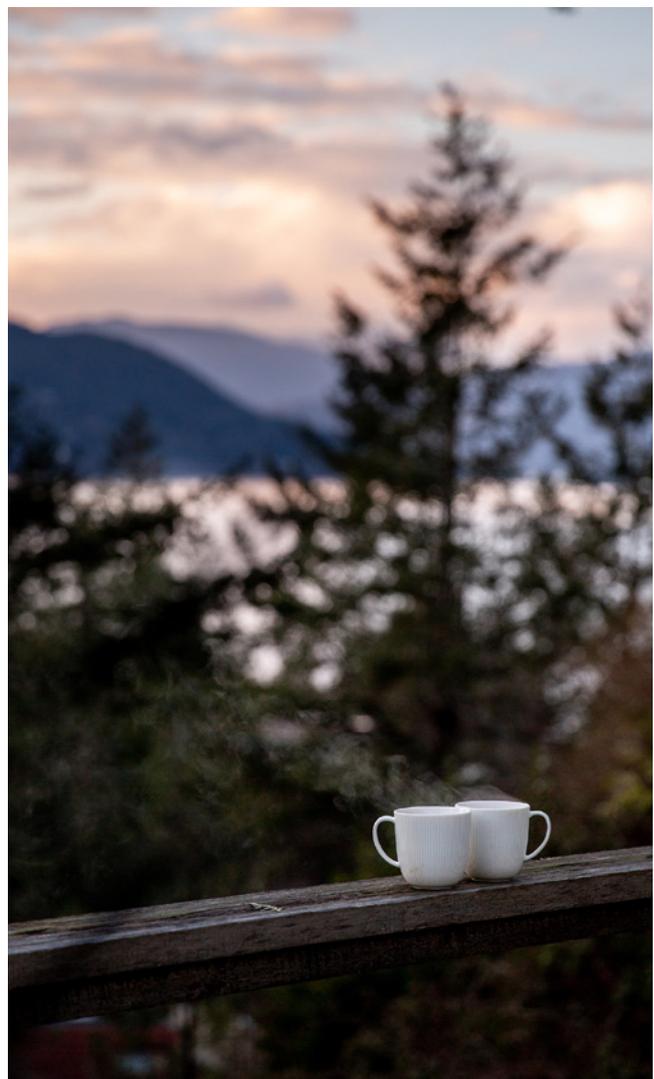
Tourisme Mauricie ainsi que l'ensemble des six territoires considèrent toujours d'une haute importance la promotion réalisée en tourisme qui favorise l'attractivité de la Mauricie, autant pour ses résidents que pour les touristes et excursionnistes. Au-delà de l'attractivité des touristes, il est important dans un contexte de manque de main-d'œuvre d'attirer de futurs travailleurs qui se plairont dans leur nouveau milieu de vie professionnel. Il a été mentionné que notre futur voisin veut savoir qu'il y a plusieurs choses à visiter sur son nouveau territoire (Frédéric Laurin – UQTR) avant d'y déménager. Le manque de valorisation du travail en tourisme est un enjeu majeur et le secteur touristique est davantage touché parce que l'accueil humain et la richesse humaine sont des éléments capitaux de réussite dans l'expérience client.

CHANTIER

► **Tourisme**

ORGANISME DE RÉFÉRENCE

► **Tourisme Mauricie**



CONSTATS

► automne 2022

Selon les acteurs de l'industrie du tourisme, il est impératif de reconnaître l'impact et l'importance de cette industrie. Malheureusement, l'industrie du tourisme n'est pas perçue comme étant un réel moteur de développement économique, social et culturel par la population et les élus. Or, selon le gouvernement du Québec, l'industrie du tourisme a récolté 16,4 milliards de dollars canadiens (CAD) de recettes en 2019. Une meilleure reconnaissance de l'industrie du tourisme en Mauricie permettrait d'augmenter les apports financiers et, ultimement, permettrait d'influencer la force d'attraction et de rétention de la région pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, entre autres.

D'autre part, les acteurs du développement du tourisme en Mauricie constatent combien les enjeux de mobilité à l'intérieur même de la région, ainsi que les enjeux de couverture cellulaire et Internet nuisent au plein essor de cette industrie. De plus, la nature saisonnière de l'industrie du tourisme la fragilise.

C'est d'ailleurs pourquoi il est essentiel pour les entreprises de compter sur la force du regroupement et sur les collaborations et concertations.

Les acteurs du tourisme sont d'ailleurs fiers de leur capacité à travailler ensemble et à se concerter. Aussi, ils sont fiers de constater l'expertise développée dans la région grâce aux différents lieux d'enseignement (UQTR, école d'hôtellerie, Collège Laflèche, etc.). Enfin, il va sans dire que la principale fierté des gens de l'industrie est d'être maintenant reconnus dans le top 10 des régions attractives au Québec.



► CHANTIER : TOURISME

PERSPECTIVES

La promotion de la région est une priorité pour permettre l'attractivité de notre territoire pour les résidents de la Mauricie, les touristes et les excursionnistes. Il est important de prendre en considération que l'industrie touristique est également au service des citoyens d'une région et non seulement au service des touristes.

La réalisation d'une planification stratégique régionale sera déclinée en un plan d'action visant à développer la région de façon optimale, de même qu'avec la mise en place d'un plan de promotion régionale incorporant une vision commune de l'ensemble des acteurs touristiques du territoire mauricien. Dans les actions précédentes, il faudra également prendre en considération les nouveaux enjeux auxquels l'industrie touristique fait face, tels que le développement durable, la rareté de main-d'œuvre, la relève des petites entreprises touristiques, etc.

BILAN

ÉTAT DE SITUATION

► automne 2022

La pandémie de Covid-19 a durement touché le milieu culturel, ce qui a eu un impact direct sur l'objectif de développer l'offre culturelle en région. Le milieu était plutôt en mode survie. Les autorités ont multiplié les initiatives pour assurer la pérennisation des organismes et des institutions en place. Dans ce contexte, peu d'initiatives majeures ont été développées. Avec la transformation numérique du secteur culturel, l'enjeu de la découvrabilité de l'offre et des produits culturels s'est imposé. Avec l'omniprésence des géants du Web et la diminution de la couverture médiatique du secteur culturel, les propositions artistiques et

CHANTIER

► Culture

ORGANISME DE RÉFÉRENCE

► Culture Mauricie

culturelles régionales sont devenues quasi invisibles. Malgré la situation pandémique, la région s'est donc attaquée à cet enjeu majeur et la plateforme de découvrabilité DICI a été mise en place sous le leadership de Culture Mauricie. L'offre culturelle régionale est maintenant regroupée à un seul endroit, notamment avec le calendrier d'événements, le répertoire, le magazine, les actualités, la vitrine en ligne, et ce, propulsée par les meilleures pratiques du positionnement numérique.

CONSTATS

► automne 2022

Après deux ans de pandémie, le milieu culturel est confronté à de nombreux défis.

- Le retour des publics dans les différents lieux de culture est un enjeu auquel sont confrontées de nombreuses organisations culturelles.
- La pénurie de main-d'œuvre que connaît la région se fait sentir de manière aigüe dans le secteur culturel, notamment au niveau des techniciens de scène, ce qui entraîne plusieurs annulations et diminue l'offre accessible aux citoyens.nes.
- La hausse importante de l'inflation a un impact direct sur la viabilité des organisations. Il y a un défi majeur pour tous.tes les gestionnaires en culture.

La découvrabilité des contenus culturels demeure un enjeu majeur afin de tisser des ponts entre le milieu et la population. Malgré des résultats prometteurs et une large mobilisation des intervenants régionaux, la pérennité de la plateforme DICI n'est pas assurée.

De larges segments de la population n'ont pas accès à la culture. Il est important de miser sur la médiation culturelle afin de tisser des ponts entre l'offre culturelle et certains secteurs de la population. Le soutien à la création par le biais de la bonification de l'investissement dans l'Entente de partenariat territorial du CALQ en Mauricie aura un impact positif pour stimuler le secteur artistique et dynamiser les milieux. La région compte beaucoup d'attraits culturels et touristiques ; il faut renforcer l'arrimage entre les deux secteurs.

► CHANTIER : CULTURE

PERSPECTIVES 2023-2026

Développer et promouvoir l'offre culturelle régionale demeurent des objectifs actuels et prioritaires. Il faut toutefois également se préoccuper de la consolidation des organisations culturelles.

- Nouvelle proposition : Développer, consolider et promouvoir l'offre culturelle régionale.

Afin d'assurer une occupation dynamique du territoire et de favoriser la qualité de vie du citoyen, la région doit maximiser ses efforts pour développer l'offre culturelle en continuant de miser sur la diversité et la qualité. Le contexte postpandémique a fragilisé le milieu culturel et la région doit maintenant se préoccuper de la consolidation des organismes culturels.

La Mauricie s'est dotée d'un outil essentiel pour la promotion et la découvrabilité de l'offre culturelle et artistique de la région. La plateforme DICI doit désormais passer à la deuxième phase de son déploiement en générant plus de contenus inédits et en amplifiant sa notoriété. Ce déploiement permettra de mieux positionner l'offre culturelle dans l'univers numérique, de la promouvoir, d'en améliorer l'accessibilité, en plus d'accroître l'intérêt du public, favorisant ainsi la consommation locale.

06

Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement

OBJECTIFS

- ▶ Soutenir et promouvoir des initiatives et des pratiques responsables en développement durable;
- ▶ Soutenir l'émergence de l'économie circulaire;
- ▶ Sensibiliser les décideurs et la population aux impacts des changements climatiques;
- ▶ Protéger et conserver la biodiversité et les milieux naturels;
- ▶ Maintenir et améliorer la qualité de l'eau, des sols et de l'air.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques ont un impact économique et environnemental sur l'agriculture, la foresterie, les événements météorologiques extrêmes ainsi que la biodiversité du territoire.

Source : Faire face aux changements climatiques sur le territoire

INITIATIVES ET PRATIQUES

Le taux de récupération des matières organiques et recyclables est inférieur aux cibles prévues à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles en 2014.

Source : Projet de plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2016-2020

ATTRACTION DE LA POPULATION

Le développement durable fait partie des grandes préoccupations des jeunes d'aujourd'hui. Une région qui favorise les pratiques en développement durable peut devenir attractive pour la population, tout en développant une conscience territoriale plus forte en lien avec cet aspect.

SENSIBILISATION

L'étude des impacts du changement climatique exige l'intégration d'un processus d'adaptation aux niveaux social et économique. Il est nécessaire d'obtenir des résultats qui aideront les personnes, les collectivités, les gouvernements et l'industrie à faire face aux changements climatiques. Comme l'évolution du climat touchera toutes les régions du Canada et aura un impact direct ou indirect sur presque toutes les activités, il est nécessaire de sensibiliser la population et les décideurs à ses impacts.

Source : Impacts et adaptation liés aux changements climatiques : perspective canadienne, Gouvernement du Canada

BILAN

ÉTAT DE SITUATION

► automne 2022

Il y a eu une croissance du nombre d'intervenants en développement durable et en environnement. En plus des organismes pour qui c'est la mission (ex. : organismes de bassins versants, conseil régional de l'environnement, Fondation Trois-Rivières durable, Conservation nature Canada), d'autres offrent maintenant des services d'accompagnement, des financements et réalisent des projets (ex. : Écoleader, CCI, SADC, IDÉ, CDEC, CJE, Tourisme Mauricie, comités citoyens). Des outils (ex. : guides événements écoresponsables), forums (ex. : Journée CO2 neutre, Vitrine des Tech vertes, Innovation sur la Bioéconomie) et des formations (ex. : Le Zéro déchet dans la cuisine, Système de transport intelligent) ont aussi abondé.

Grâce à des maillages avec les centres de recherche (ex. : I2E3, CMQ, Innofibre, CNETE), les organismes et les entreprises ont pu faire émerger l'économie circulaire (ex. : ECM+, Xylo-Carbone, Groupe Bellemare, Kruger). Quant aux changements climatiques, plusieurs visent la carboneutralité (ex. : MRC, UQTR, parc industriel), font l'inventaire de leurs gaz à effet de serre (GES), élaborent des plans de réduction de ces émissions et adoptent des plans d'adaptation.

CHANTIER

- Développement durable et changement climatique

ORGANISME DE RÉFÉRENCE

- Environnement Mauricie

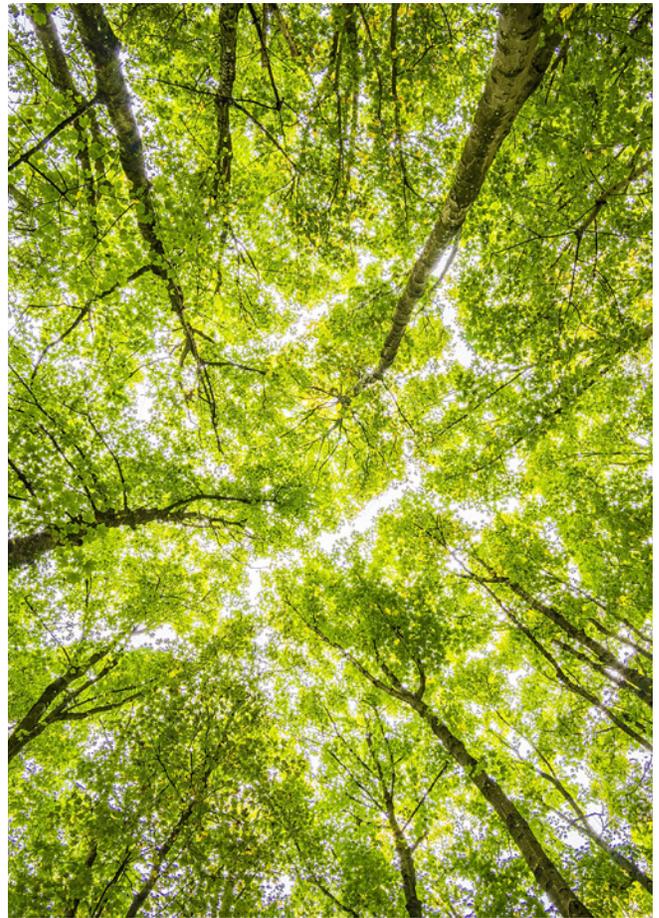


CONSTATS

► automne 2022

Les intervenants sont fiers de voir qu'en Mauricie, l'environnement est l'une des priorités régionales. Cela dit, les objectifs sont trop larges pour permettre de mesurer le travail accompli. La région gagnerait à mieux diffuser les actions réalisées pour donner de l'espoir et convaincre le milieu que l'environnement n'est pas une dépense, mais un investissement pour le futur. Tout le monde doit se sentir responsable et concerné.

La Mauricie a la chance d'avoir des milieux naturels de grande valeur qui rendent des services écologiques importants (ex. : eau potable, air pur, sols fertiles). Même si des aires protégées en terres publiques et privées protègent certains espaces, les milieux naturels s'exposent à des menaces (ex. : construction, surconsommation de l'eau, érosion des berges, pollution atmosphérique, espèces exotiques envahissantes). La solution passe par une plus grande sobriété dans notre manière de consommer les ressources et par l'intégration des milieux naturels dans l'aménagement du territoire. Restons critiques à la surconsommation verte et à l'écoblanchiment.



▶ **CHANTIER :
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET CHANGEMENT CLIMATIQUE**

PERSPECTIVES

Changer le titre de la priorité 6 :

- ▶ Changements climatiques et milieux de vie durables

Objectifs :

- ▶ Solution nature pour des milieux de vie résilients et en santé : protection, conservation, création, restauration et mise en valeur de la biodiversité et des services écologiques;
- ▶ Consommation durable : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation des matières résiduelles;
- ▶ Énergie et matériaux de source renouvelable : efficacité énergétique, écoconception, produits biosourcés, technologies vertes, approvisionnement durable et achat local;
- ▶ Responsabilité sociale et élargie : entreprises, population société civile, institutions publiques.



Table des élus de la
Mauricie